
ÉTABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DE NORMANDIE

DÉLÉGATION DE POUVOIR CONSENTIE PAR DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 28 FÉVRIER 2017

DÉCISION DE PRISE EN CHARGE D'UNE ÉTUDE TECHNIQUE

DEMANDE D'INTERVENTION :	Diagnostics techniques et étude de maîtrise d'œuvre sur le site de l'ancien Collège Maupassant à Fleury sur Andelle (Département de l'Eure)
DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL	Prise en charge sous réserve de la production d'une délibération engageant la participation financière de la collectivité à hauteur de 20% du montant prévisionnel HT auquel s'ajoute la TVA récupérable grevant l'ensemble de l'intervention, soit une participation maximale de 30 000 €.
SITUATION DU BIEN :	Construction à structure métallique de type Pailleron ; bâtiment désaffecté en 2013 – parcelles A111 et B992
PROJET :	Etude de reconversion sollicitée parallèlement à l'intervention de démolition. Environ 1/3 de la parcelle devrait être utilisé pour la construction d'une gendarmerie par la CdC ; le projet est par ailleurs déjà validé par la Gendarmerie Nationale.
VALIDATION PARTENAIRE REGION :	Commission permanente régionale du 18-09-2017
PROPRIÉTAIRE :	Syndicat des gymnases et Ville
ENVELOPPE PROJET :	75 000 €HT

ROUEN, le **18 OCT. 2017**

Le Directeur Général
de l'EPF Normandie,



Gilles GAL